

Activités présidentielles

Oleg Safonov et Dr Matshido Moeti hôtes du chef de l'Etat

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Avec le vice-ministre russe du Service fédéral du contrôle des drogues, Oleg Safonov, et l'entretien avec la Représentante régionale de l'OMS pour l'Afrique, s'inscrit dans le cadre des concertations régulières entre cette structure onusienne et le Gabon.

LE chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a échangé tour à tour, hier, avec le vice-ministre russe en charge du Service fédéral du contrôle des drogues, Oleg Safonov ; puis avec la Représentante régionale Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Dr Matshido Moeti. Le premier a été introduit au palais de la présidence de la République par le ministre de



Photo : Prince Jackson Mouassa

Une phase de l'audience que le président Ali Bongo Ondimba a accordée à Oleg Safonov.



Photo : Prince Jackson Mouassa

Le chef de l'Etat a également reçu la Représentante Afrique de l'OMS, Dr Matshido Moeti.

l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya. Et c'est le vice-Premier ministre en charge de la Santé, Paul Biyoghe Mba, qui a introduit l'expert de l'OMS. Les échanges avec le membre du gouvernement russe ont tourné autour de la coopération entre le Gabon et la Russie, particulièrement dans le domaine de la lutte contre la drogue et au

tres stupéfiants. Celle-ci a atteint un nouveau pallier, notamment avec un accord signé, hier, entre le Gabon représenté par le ministre Moubelet Boubeya et le vice-ministre russe Safonov (lire par ailleurs). Texte considéré comme l'aboutissement d'un long processus au cours duquel les experts des deux pays ont partagé leurs expé-

riences respectives. Cet accord constitue un cadre juridique de coopération souhaité par les plus hautes autorités gabonaises et russes. Lequel sera capable de permettre aux deux parties de faire face, de manière efficace, au phénomène de trafic de stupéfiants avec tout ce que cela comporte comme conséquences sur la vie des

populations, notamment des jeunes... S'agissant de l'entretien accordé à l'expert de l'OMS, il convient de noter que les échanges d'hier vont dans la droite ligne des concertations régulières entre l'organisme onusien et les autorités des États membres. Lesquelles portent essentiellement sur les politiques de santé pu-

bliques adoptées par les différents gouvernements et la possibilité pour l'OMS d'apporter son soutien à celles-ci. Cette rencontre intervient au moment où le monde connaît une sorte de recrudescence d'épidémies jugées très dangereuses pour les populations. Une situation qui interpelle les responsables de l'OMS.

Coopération Gabon-Russie

Signature d'un accord sur le trafic des stupéfiants

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya, et le vice-ministre du Service fédéral russe de lutte contre la drogue ont paraphé ledit document hier. Celui-ci prévoit, entre autres, une évaluation de la mise en œuvre de la coopération au moyen de réunions de travail, de consultations et de séminaires communs.

UN accord en matière de lutte contre le trafic illégal des stupéfiants et des substances psychotropes a été signé hier entre le Gabon et la Russie. Pacôme Moubelet Boubeya et le vice-ministre du Service fédéral russe contre la drogue, Oleg Safonov ont en effet apposé leurs paraphes au bas de ce document qui présente, ainsi qu'ils l'ont affirmé, un objectif principal. Il s'agit de mettre en place une coopération active entre la Russie et le Gabon à travers l'Office central de lutte anti-drogue (Oclad). Et ce, dans le cadre de la lutte contre le trafic illégal des stupéfiants, des substances psychotropes et leurs précurseurs. L'acte d'hier s'inscrit dans l'aboutissement d'un long processus au cours duquel les experts des deux parties ont travaillé et échangé en vue de parvenir à une mou-

ture garantissant les intérêts de la Russie et du Gabon. A ce titre, Pacôme Moubelet Boubeya a situé le bien-fondé de l'engagement pris avec son hôte. "La présente cérémonie établit à cet égard, une nouvelle norme internationale du travail entre nos services respectifs, un cadre juridique de coopération fortement escompté par les plus hautes autorités de la République gabonaise en vue de



Photo : SM

Pacôme Moubelet Boubeya apposant sa signature sur le document.



Photo : SM

Une phase de la signature de l'accord sur le trafic illégal des stupéfiants.

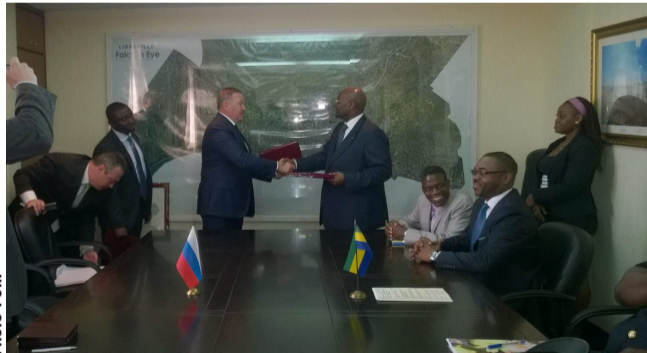


Photo : SM

Echange de documents entre les deux personnalités.

garantir la quiétude et la paix citoyennes à nos populations (...)", a-t-il relevé. Non sans réitérer l'intérêt que portent les deux chefs d'Etat aux relations entre Libreville et Moscou. Par ailleurs, dans le souci d'éradiquer le fléau du trafic des stupéfiants, le ministre de l'Intérieur a indiqué l'obligation de l'heure. Soulignant que l'épineuse problématique de ce trafic "exige aux Etats d'entreprendre une coopération in-

ternationale efficace parce qu'elle engage leur responsabilité dans la préservation de l'ordre public dans toutes ses dimensions". Cependant, l'orateur a brièvement présenté les statistiques issues du travail mené par l'Oclad. Selon lui, "le tableau synoptique des activités de l'Oclad pour l'année 2015 montre que les jeunes de 12 à 35 ans se livrent de plus en plus à la consommation de drogue et à

son usage engendrant ainsi, la recrudescence des actes odieux (...)". Notons, à toutes fins utiles, que d'après cet accord, la coopération active qui sera mise en place devra prendre diverses

formes. Entre autres, l'échange d'informations sur les questions objet de l'accord ; l'entraide mutuelle dans la mise en œuvre des mesures opérationnelles de recherche relatives au trafic illégal des drogues et

des mesures préventives de trafic ; l'échange d'expériences par réunions, conférences et séminaires ; la réalisation en commun de travaux de recherches scientifiques sur les questions de drogue, etc.



DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

RECENSEMENT PHYSIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les pensionnés et rentiers régulièrement payés par virement dans les banques suivantes :

- BICIG
- BGD
- BGFI/ BGFI : LOXIA
- BHG
- ECOBANK
- ORABANK
- UBA
- UGB

qu'elle procédera, du 1^{er} février au 31 mars 2016 sur l'ensemble du territoire national, au recensement physique des bénéficiaires desdites prestations.

A cet effet, il leur est demandé de se présenter dans les Délégations ou Agences CNSS les plus proches munis des documents ci-après :

- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une photo d'identité récente ;
- Un bulletin de paiement de la prestation.

A partir du 1^{er} Avril 2016, les bénéficiaires de prestations qui n'auront pas été recensés, verront leurs paiements suspendus, en attendant le justificatif de vie et l'identité prouvée du bénéficiaire.

Fait à Libreville, le 22 janvier 2016.



NB :
En cas de réclamation, veuillez contacter notre service Réclamation au +241 01.79.12.37
Centre d'appels : +241 01.79.73.00
Mail CNSS : information@cnss.ga

Le présent recensement n'exclut pas le dépôt du certificat de vie et / ou de non remariage.

